

MAIRIE

09 700 BRIE

Tél : 05 61 68 47 80

Fax : 05 61 67 87 91

mairie-de-brie09@orange.fr

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



le petit BRIE

EDITO du MAIRE



Chers concitoyens !

Il y a quelques jours, BRIE s'est réveillé sous un manteau blanc, joie (de courte durée) pour les enfants, tracas pour les adultes qui doivent se rendre au travail, principalement pour les habitants des coteaux.

Moutons sous la neige, cheminées qui fument, oiseaux discrets, nous sommes en hiver !

Les fêtes de fin d'année sont terminées et j'espère qu'elles ont été agréables pour chacun d'entre vous.

En ce début 2009, je vous adresse mes très sincères vœux de santé, joies multiples dans vos familles et entre amis, mais aussi réussite dans vos divers projets.

Quels projets pour BRIE en 2009 ? Nous vous invitons à échanger au cours d'une **soirée publique le vendredi 6 février à 20h30 salle des fêtes**, soirée au cours de laquelle nous accueillerons les nouveaux habitants.

Meilleurs vœux à tous !

Isabelle PEYREFITTE

Le village prend des couleurs et s'anime

Alors que la végétation s'est mise aux couleurs de l'hiver, le bâti communal arbore dorénavant des couleurs printanières.

Quels que soient les goûts de chacun, oser la peinture sur des volets ravive les façades et amène de la gaieté dans un cœur de village. En recherchant plus d'esthétique, nous essayons tout simplement de contribuer au bien-vivre des villageois. Et peut-être cela donnera-t-il des idées de rénova-

tion !

Le centre bourg s'anime aussi grâce au rachat de certaines maisons inhabitées. D'autres sont encore à la vente, mais nous ne pouvons que souhaiter que ce patrimoine ancien reprenne vie.

D'autant que c'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons les nouvelles familles qui s'installent.



Le CHIFFRE :

Au 1^{er} janvier 2009, la population légale de BRIE est de 164 habitants

Sommaire :

- Attributions extérieures du Conseil Municipal et délibérations importantes p 2
- Le dossier : travaux réalisés en 2008 p 3
- La VIE du village p 4



Horaires d'ouverture de la MAIRIE

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 16h

Samedi de 9h30 à 12h30



FETE du 30/31 août : un apéritif convivial sur la place du village ! Après une cérémonie en présence de nombreux élus devant le monument aux Morts joliment fleuri, un apéritif composé de produits ariégeois a permis de rassembler les familles originaires de Brie et celles plus récentes.



Nous remercions les porte drapeaux pour leur fidèle présence.

Plan départemental d'élimination des déchets ménagers : la majorité des communes d'Ariège a rejeté l'incinération.

Thérèse FRUCHET a été élue au bureau du Smeptom du Plantaurel et à ce titre, participe aux choix d'avenir pour le traitement de nos déchets.



Vue aérienne centre d'enfouissement de déchets de Berbiac

Organisation du Conseil Municipal suite : les attributions extérieures

La vie d'une municipalité comprend la participation des membres du Conseil à de nombreuses commissions et syndicats intercommunaux.

Voici la liste des attributions des membres du Conseil municipal, élus lors du Conseil Municipal du 24 mars 2008 :

1 – SIERGA Syndicat Intercommunal des Eaux Rive Gauche de l'Ariège → J. Cros et I. Peyrefitte

2 – SDCEA – Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège → J. Cros et I. Peyrefitte

3 – CCAS - Centre Communal d'Action Sociale → B. Andrivon, F. Dupuy, M-O. Dreujou, D. Bélondrade

4 – SMDEA - Syndicat Mixte des Eaux et

de l'Assainissement : → J. Cros

5 – SYRRPA – Syndicat d'aménagement et de Restauration des Berges de l'Ariège et de ses Affluents → MO. Dreujou et D. Bélondrade,
J. Cros, I. Peyrefitte, suppléants

6 – Communauté de Communes de Saverdun → I. Peyrefitte, T. Fruchet, MO Dreujou, D. Bélondrade,
J. Cros et B. Andrivon suppléants
Au bureau de la CDC : Mme le MAIRE

7 – Pays des Portes de l'Ariège → I. Peyrefitte

8 – SMECTOM du PLANTAUREL → T. Fruchet et D. Bélondrade,
suppléante : M.O. Dreujou

Les dernières délibérations importantes

Acquisition de foncier :

Aujourd'hui, 2 propriétés sont en vente à l'entrée du village, elles se situent de part et d'autre du pont enjambant le ruisseau de la Vignasse :

- parcelles 632 et 281 (1370 m² + hangar). Propriétaire : M. SOULIE

- parcelles 130 et la moitié de 131 (plus de 2000 m² + dépendance). Propriétaire : M. SEGUELA.

La commune de Brie ne dispose pas de réserve foncière et ces terrains limitrophes à la salle des fêtes et au parking situé en face

pourraient permettre :

- ♦ de mettre en valeur l'entrée du village par des aménagements paysagers
- ♦ de libérer de l'espace à l'arrière de la salle des fêtes
- ♦ d'envisager de nouveaux projets...

En séance du 24/10/08, le conseil municipal a donné un avis favorable pour engager des démarches de négociations auprès des vendeurs.

En séance du 09/12/08, l'acquisition d'une partie de la propriété de Mr SEGUELA a été adoptée à l'unanimité pour un montant de 55 000 € + frais de notaire.

Accompagnatrice scolaire :

Chaque année, une convention de mise à disposition d'une accompagnatrice pour le ramassage scolaire des enfants de maternelle est établie avec la Communauté de

Communes. Pour l'année scolaire 2007/2008, une somme de 1346 € a été versée, cela correspond à la participation de la commune pour les enfants de BRIE scolarisés à l'école maternelle de Saverdun et utilisant le transport scolaire.

Gros soucis avec le pont sur la Laure

Début avril 2008, nous sommes alertés sur l'état du pont sur la Laure de la petite route qui dessert le Pradas, monte aux Obits et Farinet.

Sous les conseils de la DDEA (direction de l'équipement et de l'agriculture), une limita-

tion de circulation à 3T5 est d'abord mise en œuvre par arrêté municipal.

En parallèle, la Communauté des Communes qui a la compétence sur l'entretien et les gros travaux de la voirie intercommunale et de ses ouvrages d'art, lance une consulta-

LE DOSSIER : travaux réalisés en 2008

BATIMENTS COMMUNAUX : rénovation des huisseries

Mise en place fin mars 2008, la nouvelle équipe municipale a souhaité s'engager de suite dans un programme de travaux pluriannuel sur les bâtiments communaux. En effet, tout le monde a en mémoire les fenêtres en piteux état de l'annexe de la salle des fêtes, piètre image de notre commune pour les passants.



Pour ceux qui ont eu à venir en Mairie en hiver, ils auront probablement été saisis par le froid glacial qui y règne !

D'autre part, le logement communal rénové en 2002 nécessite des améliorations.

C'est pourquoi, la première tranche de travaux a porté sur :

- changement des volets du logement en façade Sud Ouest
- remplacement des 4 fenêtres de l'annexe salle des fêtes (double-vitrage PVC)
- 6 paires de nouveaux volets (annexe et Mairie)

Financement des travaux

Fourniture et pose des fenêtres et volets : 8 065 € HT soit 9 645 € TTC.

Le Conseil Général de l'Ariège a attribué à la commune une subvention de 4 000 €.

Achat peinture des volets : 540 € TTC.

Total à charge commune = 6 185 €

RENOVER le PATRIMOINE COMMUNAL avec un objectif double : assurer la longévité de ces bâtis et les rendre progressivement plus économes en consommation d'énergie



Week-end du 6 et 7 décembre: atelier peinture volets par des volontaires.

Il reste à peindre les volets côté rue du logement communal.

VOIRIE INTERCOMMUNALE et PONT sur la LAURE



afin de faire réaliser une expertise par un bureau d'étude spécialisé.

En effet, par courrier du 11 mars 2008, la DDEA avait classé l'état de ce pont en « 3-US » (structure gravement altérée, risque pour les usagers), demandant la réalisation d'un diagnostic détaillé.

Ainsi, le 30 septembre, le cabinet d'expertise toulousain GETEC demandait de faire interdire la circulation à tous les véhicules de toute urgence.

Par arrêté du 18 octobre 2008 affiché sur site, la circulation de tous les véhicules hors 2 roues y est donc interdite. Une déviation est en place soit à partir du centre du village (route de l'Eglise), soit si l'on vient de Saverdun, en prenant la côte de Gert en bas sur la D14.

Cette dégradation accélérée du pont est un véritable « coup dur » pour les riverains, mais aussi pour la Communauté de Communes qui va devoir financer la réalisation d'un nouveau pont, et ceci, avant la fin de l'année 2009.

Travaux sur voirie

En 2008, la Communauté des Communes a financé :

- ✗ le chemin des Baronies pour un montant de 3000€
- ✗ le chemin de Farinet pour un montant de 17 000 €

Compte-tenu des impératifs de travaux sur le pont et autres voiries de la commune beaucoup plus fréquentées et dégradées, Mme le Maire a fait part très tôt de son désaccord sur le choix porté notamment sur le chemin de Farinet, auprès du Président de la CDC. Mais la décision ayant été prise avant les élections, ce programme a du être exécuté.

Pour le programme 2009, les priorités proposées à la CDC, outre le pont, concernent la route du Cordier à l'Eglise de Bric.

TRAVAUX SUR VOIRIE INTERCOMMUNALE : Chaque année, 270 000 € de travaux sont financés par la CDC sur les 10 communes qui la composent. BRIE dispose d'une enveloppe de 12150 €.

Sous les conseils d'un technicien de la DDEA affecté à cette mission, les communes déterminent les secteurs de voiries prioritaires nécessitant des travaux.



Chemin de Farinet avant travaux

L'espace de la vie citoyenne et associative

VIE du village



Amicales pensées pour MARIA MANZANO qui a quitté Brie pour une mission humanitaire au Chili.



Foyer Rural et Comité des fêtes mixent les générations

Le 21 décembre, le Foyer Rural a organisé un déjeuner offert aux anciens de Brie de plus de 80 ans. Le menu, préparé par nos soins, a été apprécié de toutes et tous. L'appétit et la bonne

mine de nos Séniors ont largement contribué à la réussite de ce moment de convivialité qui en appelle d'autres. Nous avons bien sûr pensé à ceux qui, malades ou éloignés, n'ont pas pu être des nôtres.



Ce repas s'est déroulé en « lever de rideau » de l'arbre de Noël de l'après-midi du Comité des Fêtes. Il a permis aux plus jeunes de côtoyer les aînés du village, et à ces derniers d'assister au spectacle destiné aux enfants. Cette journée de mixité des générations est sans conteste, à renouveler !



Foyer Rural : réveillon de la Saint Sylvestre

La transition 2008 / 2009 s'est déroulée à Brie sous des airs de Bandas à la salle des fêtes. Jean Louis BERRIER a su une fois de plus faire chanter et danser les 190 convives venus fêter avec nous le passage à la nouvelle année.

nuit, avant de se régaler de la soupe à l'oignon, servie cette année à 6h30 dans des conditions normales de pression et de température (certains comprendront !!).

Un grand merci à tous les participants à cette



Pour pousser la chansonnette, il y a toujours des amateurs !



Foie gras, Saint Jacques, chapon et bûche ont vite été digérés, aidés il est vrai par quelques boissons gazeuses... et quelques exercices sur la piste de danse. Des rugbymen, venus du canton et d'ailleurs, ont amené leur touche d'animation en fin de



nuit venus des 4 coins du canton, aux autres ariégeois et non ariégeois. Ils avaient tous en tête la FETE et l'AMITIE, facteurs de réussite d'une bonne soirée !

Rendez-vous donc dans deux ans....

